

DOSSIER D'INSCRIPTION

CERTIFICAT RESTREINT OPERATEUR - SMDSM

Date début :

Date de fin :

STAGIAIRE

Qualité : (M, Mme) :

Nom usuel :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de Naissance : Département.....

Nationalité :

Permis de séjour / Expire le :

Adresse :

Code Postal : |_|_|_|_|_|_|_|

Commune :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email :

Statut à l'entrée en formation : Salarié Demandeur d'emploi Chef d'entreprise

INSCRIT MARITIME (si titulaire d'un fascicule)

Numéro de marin :

Quartier :

FINANCEMENT

Employeur

Nom :

Coordonnées postales :

Email :

France Travail

Identifiant :

Département :

Mon Compte Formation (CPF)

Personnel (virement bancaire)

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Photocopie de votre carte d'identité, de votre passeport ou de votre carte de séjour (pour les personnes de nationalité étrangère)
- Photocopie d'un titre professionnel maritime (BEPM ou CAPM OU CMP)
- Certificat médical en cours de validité, délivré par un médecin des Gens de Mer
- Cerfa de demande d'inscription à un examen n°15580*01 (à télécharger et remplir)

<http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/cerfa-r411.html>

VOS BESOINS

- Aménagement particulier des épreuves**

Cocher la case 4 du cerfa 15580*01

- Logements**

Envoi possible d'une liste non exhaustive de logements répertoriés autour du LPM Jacques Cassard

- Service de Santé des Gens de Mer**

Envoi possible de la liste des services nationaux et de la procédure en Loire-Atlantique

- Formation(s) complémentaire(s) souhaitée(s)**

.....

Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin dans notre boîte à outils :

<https://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations-continues/boite-a-outils/>

Je soussigné (nom, prénom), atteste avoir lu le règlement intérieur du LPM Jacques Cassard sur le lien suivant : <https://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations-continues/boite-a-outils/>

A

Le

Signature

CERTIFICAT RESTREINT D'OPÉRATEUR - SMDSM

Lieu :

LPM Jacques Cassard

Références réglementaires :

Section A-IV/2 : Prescriptions minimales obligatoires pour la délivrance des certificats d'opérateur des radiocommunications dans le cadre du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM).
Tableau A-IV/2-1

RNCP : RS5926

Secteurs d'activités :

Le Certificat Restreint d'Opérateur SMDSM permet à son titulaire d'utiliser les équipements des stations radioélectriques des navires utilisant les fréquences et techniques du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM).

Ce certificat est valable en zone A1 (en France : 20 milles de la côte – c'est à dire pour une navigation à portée des stations côtières fonctionnant en ondes métriques : la VHF) et sur tous les types de navires.).

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

- Utiliser les moyens de communications en utilisant les appareils du système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) en cas

d'alerte, de consultations médicales par radio, pour les communications maritimes, etc. ;

- Assurer les services radioélectriques en cas d'urgence (abandon du navire, incendie à bord, panne partielle ou totale des installations radioélectriques) ;
- Savoir communiquer en anglais.

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

Etre âgé d'au moins 18 ans,
Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer.

Conditions d'obtention du certificat :

Avoir suivi les contrôles en cours de formation,
Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du certificat,
Avoir ses certificats et titres à jour.

Les candidats ne sont admis aux épreuves orales et pratiques que s'ils ont obtenu au moins la note de 8 à l'épreuves écrites. Une note inférieure à 12 à l'épreuve pratique est éliminatoire.
Les candidats ne sont déclarés définitivement admis à l'examen que s'ils ont obtenu après application des coefficients la note moyenne de 12 à l'examen.

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

Suite de parcours :

Certificat valable 5 ans.

Pour pouvoir continuer à exercer à bord d'un navire les compétences associées au CRO, son titulaire doit le recycler dans les conditions fixées dans l'arrêté du 24 juillet 2013 relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

La formation se déroulera sur simulateur Transas/Wartsila avec une alternance de cours pratiques et d'apports théoriques. Chaque module sera évalué par une épreuve orale ou écrite.

Tous nos stagiaires ont accès à un centre de documentation maritime.

Coût de la formation :

- Parcours complet : 400,00€

Programme de la formation :

| Intitulé | Volume |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <p><u>Connaissance du SMDSM</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des procédures SMDSM • Connaissance des procédures de correspondance publique et de la tarification. <p style="text-align: center;"><i>Epreuve écrite</i></p> <p><u>Pratique de l'anglais maritime</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédures générales (coef. 2) utilisées dans les télécommunications, procédures de détresse et correspondance publique • Langue anglaise (coef. 2), connaissance des phrases types relatives aux communications de détresse et de sauvetage. <p style="text-align: center;"><i>Epreuve orale</i></p> <p><u>Utilisation du matériel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de l'utilisation d'une station de navire du SMDSM (Toutes zones). • Aptitude à configurer et à manipuler des équipements ou simulateurs. <p style="text-align: center;"><i>Epreuve pratique</i></p> | |
| TOTAL | 24 |

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr